



Accueil / Vos services / Enfance et scolarité / Restaurant scolaire

RESTAURANT SCOLAIRE

La cantine scolaire accueille les enfants scolarisés de 3 à 11 ans, les lundi, mardi, jeudi et vendredi d'école.

Attention : Le dossier d'inscription au restaurant scolaire est à renouveler tous les ans même si l'enfant était déjà inscrit l'année précédente.

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE 2025/2026

Téléchargement : Dossier d'inscription 2025-2026

Téléchargement : Charte

Téléchargement : Mandat

LES MENUS

MENUS DU 5 JANVIER AU 20 FEVRIER 2026

MENU DU 10 FEVRIER 2026

LE COÛT

Tarif : 4,00 € par repas pour les enfants fréquentant régulièrement la cantine.

Tarif : 6,50 € par repas si l'enfant est présent sans réservation préalable.

Lorsque l'enfant est absent et sur la présentation en mairie d'un certificat médical dans les 48 heures qui suivent le premier jour d'absence le repas sera remboursé.

Toutes les inscriptions : annulations, modifications, doivent se faire au plus tard le vendredi de la semaine précédente avant 10h00 (si le vendredi est férié les modifications devront être faites le jeudi) VIA LE PORTAIL FAMILLE UNIQUEMENT, accessible depuis les ordinateurs, tablettes et téléphone portable.

Le règlement des repas s'effectuera par chèque bancaire ou CCP libellés à l'ordre de la Régie de recettes de la cantine de Faremoutiers, Carte Bancaire en ligne ou en espèces à la mairie (prévoir l'appoint) ou par prélèvement automatique.

PORTAIL FAMILLE

Outil en ligne vous permettant d'inscrire, gérer le planning et régler la cantine de vos enfants.

[Accès au portail famille](#)

MAIRIE DE FAREMOUTIERS

1 Avenue Victor Massoul

77515 Faremoutiers

01 64 04 20 04

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Faremoutiers